



Association belge des praticiens
de l'art infirmier

WWW.INFIRMIERES.BE

2018

Rapport annuel

Vous êtes passionné(e)
par votre métier et par l'humain ?

Vous souhaitez travailler
dans un hôpital de proximité ?

Vous souhaitez travailler dans une ambiance conviviale tout en profitant d'un
équilibre entre vie privée et professionnelle ?

LES HÔPITAUX IRIS SUD RECRUTENT

BARON
LAMBERT



ETTERBEEK
IXELLES



JOSEPH
BRACOPS



MOLIÈRE
LONGCHAMP



REJOIGNEZ-NOUS

Complétez notre formulaire de candidature en
ligne WWW.HIS-IZZ.BE (onglet Emplois)

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Danny DE CLERCQ
Directeur des soins, par mail ddeclercq@his-izz.be ou par téléphone au 0473/94.04.79



Sommaire

1 Mot de la présidente p. 3

2 Introduction p. 5

3 Bilan 2018 p. 6

3.1. Représenter p. 6

3.2. Informer p. 10

3.3. Former p. 13

3.4. Responsabilité sociétale et durabilité (RSE) p. 16

4 Objectifs 2019 p. 18

4.1. Revendications p. 18

4.2. Information p. 19

4.3. Formation p. 19

4.4. Plan RSE p. 19

5 Structure p. 20

5.1. L'Association belge des praticiens de l'art infirmier (acn - asbl) p. 20

5.2. L'Assemblée Générale (AG) p. 21

5.3. Le Conseil d'Administration (CA) p. 22

5.4. Le bureau exécutif p. 23

5.5. L'équipe de coordination p. 23

5.6. L'équipe de volontaires p. 23

5.7. Les Commissions et les groupes de travail p. 24

5.8. Les Associations Conventionnées p. 34

6 Nos Partenaires p. 41

7 Nos sponsors p. 44

8 Que fait-on de votre cotisation de 55€? p. 44

Le temps guérit
toutes les blessures...

Nourisil™ MD fait le reste.

Utilisez Nourisil™ MD gel de silicones pour un traitement des cicatrices tout en douceur et confort : sèche en 60 secondes, forme une barrière en silicone invisible et convient aux peaux sensibles.



Exclusivement
disponible en pharmacie.
Plus d'informations sur fagron.be

1. Mot de la présidente



Delphine Haulotte

Chèr(e)s collègues infirmier(e)s et aides-soignants,

Chaque année, nous publions notre rapport d'activité. L'objectif est d'assurer et de maintenir une communication efficace, régulière avec nos membres et tous les publics concernés par nos activités.

Cette année 2018, a été riche en travail, en partage de défense de notre profession.

Pour rappel, nos 3 missions de notre association sont :

- 1) Représenter : nos mandataires qui sont infirmiers de terrain, spécialisés, enseignants, directeurs de département infirmier, aides-soignants tous les domaines vous représentent dans plus de 70 mandats. Grâce aux travaux des mandataires, nous pouvons dès lors rencontrer les politiques avec des objectifs et des projets pour la profession.

Afin de mieux représenter la profession sur des sujets forts discutés tels que l'IFIC, nous avons notre commission des direction de département infirmier (ACN-FNIB) qui s'est positionnée par rapport à des discriminations entre les fonctions des infirmiers.

Pour aussi comprendre et défendre l'enseignement des infirmiers, une commission de l'enseignement du supérieur (ACN-FNIB) a été créé afin d'avoir un avis consultatif des enseignants.

Lors du CFAI nous avons participé aux réalisations des profils de compétences de la pratique avancée et nous avons appuyé sa création avec nos contacts politiques. Le profil de compétence des infirmiers spécialisés a aussi été créé. Il nous paraît essentiel de défendre la qualité des soins par la formation de spécialisation mais de façon adaptée aux besoins des patients et l'évolution des études de bacheliers en '4 ans.

Début décembre 2018, un administrateur de l'ACN Paul Sonkes, a été élu comme président de l'UGIB fédéral que nous félicitons.

Ensuite, cette année a renforcé nos liens avec les associations néerlandophones (NVKVV) et germanophone (KPVDB)

Enfin, l'objectif de notre association c'est « l'union fait la force », ensemble défendons notre belle profession.

- 2) Informer : dès que nous le pouvons-nous informons nos membres des actions, revendications, des changements de Loi par email, sur le site internet, facebook et l'info-nursing. D'ailleurs, n'hésitez pas à nous envoyer des articles ou textes.
- 3) Former. Notre association défend notre profession mais afin de continuer la qualité des soins, il nous paraît important de développer des formations de qualité qui peuvent se dérouler soit en intra ou dans nos locaux. Et enfin la réalisation des congrès qui ont toujours leurs succès.

L'année 2018 a donc été encore une fois une année de changement, riche et dynamique.

Je voulais terminer en remerciant le bureau, le conseil d'administration, les mandataires par leurs engagements bénévoles qui donnent leurs temps, leurs expertises à la défense et la représentation des praticiens de l'art infirmier. Je souhaite également remercier nos trois collaboratrices pour leurs travail au quotidien de notre association.

Delphine Haulotte
Présidente



AMMA Assurances, leader du marché en **R.C. Professionnelle**, offre des conditions avantageuses aux membres A.C.N.

Une couverture de 20 ans, même après la fin du contrat.

Une couverture "Agression et autres risques professionnels" est proposée.

02/209 02 00
info@amma.be
www.amma.be



Envie de travailler dans un département infirmier dynamique, soucieux du développement de ses collaborateurs ?

Rejoignez-nous !

En tant qu'hôpital universitaire public de 853 lits, le CHU Brugmann offre une large palette de soins et de multiples opportunités de recherche et de formations. Que ce soit en gériatrie, chirurgie, médecine, réadaptation, maternité, psychiatrie ou en médecine critique, vous y trouverez certainement un service adapté à vos attentes et à vos ambitions. Vous ferez partie du plus grand réseau hospitalier public bruxellois et contribuerez ainsi à notre mission d'intérêt général qui est d'offrir à tous les profils de patients l'accès à des soins de qualité, dans un esprit convivial et multidisciplinaire !



*Plus qu'un métier...
un art de soigner
un art de vivre*

Consultez nos offres d'emplois :

<https://job.chu-brugmann.be/fr/home.aspx>



LE PARC DE LA CENSE
Maison de repos et de soins



Le Parc de la Cense recrute des bacheliers en soins infirmiers.

Parc de la Cense – 12 Drève d'Argenteuil
1410 Waterloo. 02/352.68.11
recrutement.cense@gmail.com

**FAITES LE CHOIX D'UN HÔPITAL
TOURNÉ VERS L'AVENIR**

Choisissez le Grand Hôpital de Charleroi :

- ✓ Médecine de pointe
- ✓ Equipes dynamiques
- ✓ Convivialité
- ✓ Construction d'un hôpital de nouvelle génération (ouverture en 2024)

→ www.ghdc.be



2. Introduction

L'Association belge des praticiens de l'art infirmier – acn-asbl existe depuis 1924. Elle a pour objet de regrouper les praticiens de l'art infirmier au sens de la loi sur l'art de soigner ainsi que les personnes spécifiquement formées pour les aider (aides-soignants), dans un souci d'ouverture et d'accueil, notamment des orientations philosophiques et religieuses, en vue de:

- les rassembler pour défendre, tant d'un point de vue personnel qu'institutionnel, les valeurs et l'éthique qui sous-tendent la pratique des soins infirmiers de qualité visant l'autonomie, la protection et le respect du patient /client
- assurer la défense des intérêts, sociaux, économiques, légaux, culturels et éthiques des praticiens.
- contribuer à la reconnaissance et à la promotion de l'excellence professionnelle au travers de la formation de base, de la formation continue, de la pratique, de l'organisation du système de santé
- promouvoir la qualité des soins infirmiers, entre autre par la formation permanente et continuée
- contribuer à la recherche en matière de soins infirmiers et de santé.
- les représenter au sein de toutes les instances locales, régionales, communautaires, fédérales, nationales et internationales
- instaurer un dialogue avec les autres professionnels de la santé dans un but de concertation interdisciplinaire
- organiser toute activité culturelle ou d'intérêt professionnel dans le but, soit de répondre aux points 1^o à 5^o, soit de soutenir les praticiens dans l'exercice de leur profession.
- Promouvoir la recherche, la formation continue et le recyclage à toutes les étapes de la vie pour développer l'individu dans ses compétences professionnelles mais aussi culturelles, sociales et citoyennes.

→ 3 missions : **REPRÉSENTER - INFORMER - FORMER**

3. Bilan 2018



3.1. Représenter

Outre les services aux membres, l'objectif central de l'acn est de représenter et de défendre les praticiens de l'art infirmier au sein du système de santé fédéral, régional, communautaire, provincial et international. Les actions dans ce domaine sont faites en vue de collaborer à la reconnaissance de la profession sur un plan légal et scientifique. Nous répondons à cet objectif grâce aux mandats officiels dont l'acn dispose dans divers organes d'avis officiels et par lesquels nous faisons entendre la voix de la profession.

En 2018, les différents mandats étaient :

Sur le plan fédéral

→ Conseil Fédéral de l'Art Infirmier - CFAI

Représentants des Infirmiers :

- Peters Edgard (président)
- Gilis Henri
- Haulotte Delphine

Représentants des infirmiers travaillant en Gériatrie :

- Lambeau Jean Luc
- Menozzi Christel
- Lafourt Nancy (suppléante)

Diabète:

- Fisette Marie Louise
- Transon Michèle

Aide-soignant:

- Chkileca-Hulak Irina

→ Groupe de travail CFAI

«Différentiation de fonctions »

- Haulotte Delphine (co-présidente)
- Gendebien Olivier (expert)

→ Groupe de travail CFAI - CTAI

« Formation »

- Bellet Isabelle (Expert)
- Kathy Delabye
- Haulotte Delphine

→ Groupe de travail CFAI « Infirmier spécialisé et de pratique avancée »

- Dancot Jacinthe
- Martorana Mariella

→ Groupe de travail CFAI « Soins à domicile »

- Fisette Marie-Louise

→ Groupe de travail CFAI « Aides-soignant »

- Martorana Mariella

→ Groupe de travail CFAI

« Formation infirmières spécialisées »

- Delphine Haulotte
- Florence Orlandi

→ Conseil Fédéral des Sages-Femmes

- Orban Jacqueline (effective)

L'acn
représente en
2018 plus de
1400 membres
individuels et
112 institutions
dans lesquelles
travaillent
environ 14000
praticiens de
l'art infirmier.



Parce qu'elle est membre fondatrice de l'UGIB, l'acn est omniprésente sur la scène politique et sociale belge.

→ **Commission Technique de l'Art Infirmier (CTAI)**

Un nouvel appel à candidatures via l'UGIB a été réalisé début 2016. Les candidatures suivantes ont été proposées :

- En tant qu'effectifs : Christine WILLEMS et Catherine GERARDY
- En tant que suppléants : Patricia MENTI et Emmanuel SIMON

Le CTAI a démarré en mai 2018.

→ **Conseil Fédéral pour l'Allaitement Maternel**

- Orban Jacqueline (effective)

→ **Commissions Médicales Provinciales Brabant Wallon:**

- Orban Jacqueline (effective)
- Darras Elisabeth (suppléante)

Namur:

- Claude Mercennier (effective)
- Hedwige Vossem (suppléante)

Luxembourg:

- Dancot Jacinthe (effective)
- Marie-Clotilde Lebas (suppléante)
- Francine Van Dormael (suppléante)

Hainaut:

- Spettante Aldo (effectif)
- Patricia Menti (suppléante)

Liège:

- Nicolas Hansroul (effectif)
- Ann Lamproye (suppléante)

Ces mandats se terminaient en 2016. Un nouvel appel à candidatures a été organisé par l'intermédiaire de l'UGIB. En 2017, les nouveaux mandats ne sont pas encore effectifs.

→ **CA du KCE (via l'UGIB)**

- Fortemps Martin

→ **Commission multipartite hospitalière (via l'UGIB)**

- Sonkes Paul (suppléant)

→ **Commission de planification offre médicale – section infirmière (via l'UGIB)**

- Hans Sabine

→ **Commission « Droits du patient » (via l'UGIB)**

- Dancot Jacinthe

→ **Plateforme hémovigilance et pratique (via UGIB)**

- Malatesta Franca (effective)

→ **Conseil fédéral des établissements hospitaliers (via UGIB) :**

- Section financement: Darras Elisabeth
- Groupe de travail Soins palliatifs Darras Elisabeth
- Section programmation et agrément Detienne Claire Fortemps Martin

A L'I.N.A.M.I.

→ Commission des Profils

- Corijn Johan (Président)

→ SECM - Chambre de première instance pour les Praticiens de l'Art Infirmier

- Mercenier Claude (effectif)
- Corijn Johan (suppléant)
- Ori Christine (suppléante)
- Van de Weyer Claire (suppléante)
- Beaufays Patricia (suppléante)

→ SECM - Commission de recours pour les Praticiens de l'Art Infirmier

- Peters Edgard (effectif)
- Orban Jacqueline (suppléante)

→ SECM - Commission de recours pour les Sages-Femmes

- Orban Jacqueline (effective)

→ Observatoire des maladies chroniques

- Chard'Homme Nadine

A LA COMMUNAUTÉ WALLONIE-BRUXELLES ET DANS LA RÉGION :

→ AVIQ

De nombreuses compétences en matière de Santé et d'Action sociale ont été transférées aux Régions. Pour ce faire, la Wallonie a mis en œuvre un organisme d'intérêt public (OIP) autonome gérant les compétences de la santé, du bien-être, de l'accompagnement des personnes âgées, du handicap et des allocations familiales. C'est l'agence pour une vie de qualité (AVIQ) qui comprend 3 sections : Bien-être et santé, Handicap et Famille.

Par l'intermédiaire de l'UGIB, les infirmières sont représentées dans

→ AVIQ - Prévention & Promotion de la Santé par

- Menti Patricia (mandat UGIB)

→ Commission d'agrément des praticiens de l'art infirmier

Depuis le 1/07/14, suite à la 6ième réforme de l'état, la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Communauté

flamande et la Communauté germanophone octroient les agréments aux professionnels de santé. .

Les visas sont toujours octroyés par le SPF santé.

La commission d'agrément se compose d'autant de sections qu'il y a de titres ou de qualifications légiférés et de la section des aides-soignants.

Un appel à candidatures pour le renouvellement des mandats a été lancé fin 2016. Un AM du 17/11/2017 officialise les nouvelles candidatures effectives en 2018.

Il s'agit de :

Section oncologie

- Boukhari Rédouane
- Detienne Claire
- Findick Ayhan

Section diabète

- Carette Pascale
- Massotte Pierre

Section gériatrie

- Chabot Joel
- Draguet Emmanuel
- Heymans Christine (pour ComPas)
- Naho Marie Angèle
- Otto Catherine
- Piron Cécile (pour ComPas)

Section pédiatrie et néonatalogie

- Menti Patricia
- Purnelle Danielle

Section soins intensifs et d'urgence

- Lamproye Ann
- Hansroul Nicolas

Section Aide-soignant

- Chalasio Maria
- Draguet Emmanuel
- Hulak Irina
- Mabega Kaseka Nicaise

Section Psychiatrie et santé mentale

- Boukhari Rédouane
- Chabot Joel

Section Soins palliatifs

- Draguet Emmanuel
- Massotte Pierre

Section soins périopératoire

- Gerkens Caroline
- Willems Christine

→ SISD-Bruxelles

- Hansoul Joëlle

SUR LE PLAN INTERNATIONAL :

→ Secrétariat International des Infirmiers et Infirmières de l'Espace Francophone (SIDIEF)

- Lardennois Miguel (administrateur)

AU NIVEAU DE DIVERSES ASSOCIATIONS ET GROUPES :

→ Belgian Pain Society

- Chard'homme Nadine

→ Groupe des Directions de l'enseignement infirmier du réseau libre confessionnel

- Dubois Yannick

→ PO du CPSI

- Darras Elisabeth (présidente)
- Solé Anne Marie
- Delannoy Cathy
- Lardennois Miguel
- Duchateau Francine
- Sonkes Paul
- Peters Edgard
- Spettante Aldo (AG)

→ UGIB

- Sonkes Paul (fédéral et chambre francophone)
- Berckmans Geoffroy
- Heymans Christine (déléguée par ComPas)
- Kathy Delabye
- Haulotte Delphine (suppléante au fédérale et chambre francophone)
- Mercenier Claude (chambre francophone)
- Van Basselaere Martine (chambre francophone)

→ Groupes de travail UGIB EBP

- Berckmans Geoffroy
- Karam Marlène

Création des réseaux hospitaliers

- Berckmans Geoffroy
- Gendebien Olivier
- Piron Cécile

Réforme de l'AR n° 78

- De Geest Isabelle
- Van Durme Thérèse

Charge de travail et pression liée au travail des infirmier(e)s

- De Groot Nathalie
- Feller Pascale

Protocole d'accord

- Peters Edgard
- Maigre Audrey

Art infirmier 2030

- Berckmans Geoffroy

→ ComPAs

- Ménozzi Christel
- Solé Anne Marie

→ Fond TRES

Dr Jules-Marie Heymans

- Peters Edgard
- Lardennois Miguel (président)

→ Comité scientifique de la revue

Contact :

- Darras Elisabeth



Rapport 2018 du CFAI : conseil fédéral de l'art infirmier

Durant l'année 2018, le Conseil Fédéral de l'Art Infirmier a transmis 5 avis à la Ministre Maggie De Block, Ministre la Santé publique et des Affaires sociales :

- Avis 2018-01 du 6 février 2018 concernant l'assistant de soins
- Avis 2018-02 du 17 avril 2018 concernant la formation continue des praticiens de l'art infirmier
- Avis 2018-03 du 8 mai 2018 concernant l'infirmier spécialisé, l'infirmier consultant et l'infirmier de pratique avancée
- Avis 2018-04 du 12 juin 2018 concernant la modification de l'Arrêté royal du 21 février 2014 déterminant les activités mentionnées à l'article 21quinquies, §1er, a), b) et c) de l'arrêté royal n° 78 du 10 novembre 1967 relatif à l'exercice des professions des soins de santé que le secouriste-ambulancier peut réaliser et fixant les modalités d'exécution de ces activités afférentes à la fonction de secouriste-ambulancier
- Avis 2018-05 du 12 juin 2018 concernant l'assistant de soins : mesures transitoires pour les aides-soignants, passerelle de l'assistant de soins pour obtenir l'agrément d'infirmier

Dans le cadre de l'avis 2018-03 concernant l'infirmier spécialisé, l'infirmier consultant et l'infirmier de pratique avancée, le Conseil Fédéral de l'Art infirmier a également finalisé le profil de fonction et de compétences pour chacune des trois fonctions.

Le dernier profil de compétences concernant l'infirmier chercheur clinicien sera finalisé en 2019. Ce qui permettra d'avoir l'ensemble des profils professionnels / de fonctions et de compétences des différentes fonctions proposées dans le cadre de l'avis 2017-01 du 4 juillet 2017 concernant le modèle de fonctions pour les soins infirmiers du futur. Pour rappel, le modèle de fonctions

est subdivisé en 3 catégories avec 6 fonctions différentes

- soins généraux :
 - assistant de soins
 - infirmier
- soins spécialisés
 - infirmier spécialisé
 - infirmier consultant
- soins de pratique avancée
 - infirmier de pratique avancée
 - infirmier chercheur clinicien

L'ensemble des avis du Conseil Fédéral de l'Art Infirmier sont disponible sur le site du S.P.F. Santé publique à l'adresse suivante <http://organesdeconcertation.sante.belgique.be/fr/organe-d%27avis-et-de-concertation/conseil-federal-de-lart-infirmier>

3.2. Informer

REVUES PARUES EN 2018



N° 188 : JANVIER-MARS 2018

→ L'acn, une association qui travaille !

- Editoria
- Une nouvelle cellule à l'acn
- Créer un assistant de soins
- Infirmière et nutrition
- Être soigné en fin de vie
- Audit Maisons médicales
- Spécialisation en radiothérapie
- La question du coach

N° 189 : AVRIL-JUIN 2018

→ Nous ne sommes pas un syndicat, mais...

- Editorial
- Une nouvelle cellule à l'acn
- Créer un assistant de soins
- Infirmière et nutrition
- Être soigné en fin de vie
- Audit Maisons médicales
- Spécialisation en radiothérapie
- La question du coach



N° 190 : SEPTEMBRE - DÉCEMBRE 2018

→ Sire, on vous ment !

- Editorial
- Vaccin antigrippe en France
- Soins appropriés en fin de vie
- Infirmiers vs médecins en santé primaire
- Communiqué FANC - Rx portable
- Nouvelle formation Recherche
- Nouvelle formation LEAN
- Programme JEE AFEDI



Rapport d'activité 2017

Outil incontournable pour mieux communiquer avec nos membres, avec les institutions et les politiques.

Info-nursing

Depuis 2013, avec notre partenaire Elma Multimédia, notre revue au format A5 est en couleur ! Nous avons donc un visuel plus attractif et une lisibilité plus efficace avec des nouvelles rubriques. Et nous gardons la qualité d'un maximum d'articles de fonds utiles à la pratique ou à la réflexion des praticiens de l'art infirmier.

Le contenu est déterminé par un comité de rédaction qui sélectionne des articles scientifiques, des articles de vulgarisation, des témoignages ou questions de membres auxquels nous répondons. Nous y publions également le programme des formations. Depuis 2015, la Commission Recherche de l'acn participe beaucoup à cette revue en proposant et traduisant des articles scientifiques qui lui paraissent intéressants pour la profession.

La publicité est limitée à 4 pages sur les 40 pages d'articles afin de conserver une revue ayant principalement un intérêt professionnel.

Le tirage est de 2000 exemplaires. La revue est envoyée aux membres individuels, aux institutions affiliées, aux bibliothèques des écoles d'infirmiers et aux parlementaires intéressés par les matières de santé..



Association belge des praticiens
de l'art infirmier

WWW.INFIRMIERES.BE



SITE : www.infirmieres.be

Depuis aout 2015, le nouveau site vous propose toujours des actualités, des annonces d'emplois, les programmes de formation, les informations associatives habituelles (comme ce rapport d'activités), ainsi qu'un espace réservé aux membres qui contient tous les documents législatifs utiles à leur pratique et tous les anciennes revues Info Nursing téléchargeables. On y trouve aussi de nombreux liens vers tous nos partenaires et une FAQ. Les visiteurs peuvent également profiter de notre service en ligne pour s'inscrire à une activité ou pour s'affilier.

Les pages les plus visitées après la page d'accueil sont par ordre décroissant : formations, User login, actualités, séminaires, congrès, association, cpsj, législation, Info Nursing, emploi.

Fréquentation du site: évolution!

	2016	2017	2018
Visites	45 536	44 921	66 170
Pages vues	217 954	217 341	248 492
Pages par visite	4.79	4.42	3.76
Durée moyenne de la visite	00 :04 :13	00 :03:47	00 :03:08
Nouvelles visites	61,20%	82,30%	83,30%



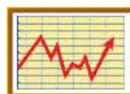
Facebook...

Pour communiquer au mieux, l'acn a, depuis 2012, une page Facebook « Acn Asbl » !

En 2018 la page a dépassé les 3000 likes!

Nous y publions des actualités, des vidéos, des informations sur nos congrès et séminaires !

Vous y avez la parole : donnez votre avis et posez vos questions !



La newsletter: Infi Flash

Nursing Flash était le premier service d'alerte électronique de la profession infirmière créé par l'acn en 2004. Les membres peuvent sur simple demande connaître l'actualité de l'infirmier en temps réel en recevant ces alertes courtes par voie électronique.

Ces dernières années la Ministre a été très avare en prise d'initiatives légales à l'intention des infirmiers, ce qui explique donc encore une année pauvre en matière d'informations urgentes.

A l'exception de celles-ci :

→ 21/06/2018

Adaptation des conditions de formation pour devenir aide-soignant via la filière « première année d'études d'infirmier » !

→ 21/06/2018

Pas de primes pour certains infirmiers porteurs d'une spécialisation ou expertise infirmière !

→ 27/09/2018

Une nouvelle exception à la définition d'exercice illégal de l'art infirmier : le test HIV ! Mais faut-il s'en réjouir ?

Une fois de plus les membres de l'acn en ont été les premiers informés !!



La plupart des questions posées concernent:

Réponses aux questions

L'acn a la réputation d'offrir à ses membres un service de réponse défiant toute concurrence. Et cette activité s'est grandement amplifiée avec l'apparition des nouvelles technologies de l'information...

Chaque question envoyée par un praticien à l'acn est triée par le secrétariat qui la dispache à la ou les personnes les plus compétentes pour y répondre. Lorsque la réponse est clairement rédigée elle est envoyée et si nécessaire un suivi est assuré.

La plupart des questions des membres trouve réponse dans les 48 heures, pour les plus simples, à 1 semaine, pour les plus compliquées.

	2014	2015	2016	2017	2018
La pratique infirmière : les concepts, les actes infirmiers, les conditions dans lesquelles ils sont posés...	29	23	40	31	34
Les aides-soignants et la délégation	3	2	8	2	9
Les titres et qualifications professionnels particuliers – agrément - équivalence	16	14	10	17	18
La formation	23	27	10	15	30
Les différents secteurs de soins et les conditions de travail	10	13	21	30	46
Les institutions	2				
Les associations professionnelles					
La mobilité internationale	1	2	1	1	12
Divers	8	8	14	12	10
	92	89	104	108	149
Nombre de questions provenant de personnes non affiliées à l'acn	56	32	36	50	73
% de questions provenant de personnes non affiliées à l'acn	60,89%	35,95%	34,6%	43,3%	49%

Le FORUM acn des étudiants infirmiers

permet de mettre en relation des étudiants (dernière année de brevet, baccalauréat, sage-femme ou spécialisation), des employeurs, des Hautes Ecoles de spécialisation, des Universités et des Associations de santé.

Les étudiants peuvent ainsi avoir un échantillon des possibilités d'emploi ou de formation qui s'offrent à eux après leurs études.

Les hôpitaux, maison de repos, sociétés d'Intérim, sociétés de soins à domicile, associations y prennent aussi les premiers contacts avec leurs futurs infirmiers.

En 2018, nous avons réuni 1400 étudiants de tous les réseaux, 23 employeurs, 5 associations et les écoles de santé publique.



3.3. Former

L'acn est la première association d'infirmiers qui organise depuis plus de 60 ans des journées d'étude, des séminaires, des congrès,... visant à accroître les compétences des soignants ainsi qu' à maintenir leurs connaissances à jour dans le but de garantir la qualité des soins à court, moyen et long terme..

Le programme des formations est conçu par la CELLULE DE DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL .

2015	2016	2017	2018
130 activités	143 activités	138 activités	148 activités
3861 participants	3487 participants	2654 participants	2677 participants
204 jours	173 jours	155 jours	168 jours

Congrès

Années	Nombre de congrès	Nombre de participants	taux de satisfaction
2015	10	1571	80%
2016	8	1673	81%
2017	8	907	83%
2018	6	886	79%

Détails des congrès en 2018



Thèmes	dates 2018	Lieu	Nombre de Participants	Taux de Satisfaction
34 ^{ème} symposium SIO : Infirmiers en oncologie : toujours interpellés, toujours PRO	3/03/2018	GALILEO	190	79,00%
9 ^{ème} journée d'algologie GIFD : La Douleur	27/03/2018	CC Ottignies	220	79,00%
Journée d'étude AS : Donnons du sens à la différence : approche multiculturelle des soins.	27/04/2018	CPSI	54	86,00%
16 ^{ème} journée des cadres acn/cpsi : Gagnons de l'énergie, transformons nos « Oui mais.. » en « OUI ...ET ! »	23/05/2018	CPSI	105	78,00%
Congrès annuel acn/FNIB : Leadership de l'IRSG	20/09/2018	CEME	76	77,00%
XXIV ^{ème} journée de gérontologie ComPAs : La communication avec et autour de a personne âgée.	16/10/2018	CC Ottignies	240	77,00%
SIDIIEF	annulé			
Total	6		885	79%

Séminaires

Nos séminaires sont ouverts aux aides-soignants, infirmiers, infirmiers spécialisés, infirmiers ressources, cadres infirmiers, sages femmes, directeurs de maisons de repos et de soins,...selon les sujets. Ils leur permettent de développer leurs connaissances et leurs compétences dans un domaine très précis.

Nous attachons une grande importance à la sélection de nos formateurs, ils ont tous une pratique de terrain et sont en même temps reconnus par leurs pairs comme des experts de leur matière. Nous travaillons principalement avec des infirmiers, diététiciens, juristes, psychologues, coachs en développement personnel et consultants pour entreprise...

Toutes nos formations sont accréditées soit par le SPF Santé Publique lorsque celui-ci le demande, soit/et par les régions bruxelloise et wallonne (AVIQ) pour les directions et le personnel des MR-MRS. Vous trouvez toutes les explications à ces obligations légales au début de notre catalogue de formation.

Plusieurs de nos formations répondent aux obligations de formation permanente des infirmiers en chefs, des infirmiers spécialisés et qualifiés. Tout cela est signalé dans nos programmes.

Depuis que nous éditons un catalogue de formations distribué à toutes les institutions de soins de la partie francophone du pays, nous avons fortement augmenté les formations organisées en INTRA. Nous nous faisons un plaisir d'organiser chez vous des formations qui existent dans notre catalogue mais aussi de faire du sur mesure selon vos besoins et vos projets d'établissement.

Formation intra établissement (**in situ**): Grâce à notre catalogue de formations, nous avons beaucoup développé les formations sur site. Nous les organisons sur mesure en collaboration avec les institutions demandeuses.

En 2016, nous en avons organisées 49, soit 87 jours de formation.

En 2017, nous en avons organisées 48, soit 68 jours de formation.

En 2018, nous en avons organisé 60, soit 67 jours de formation.

Dans nos locaux	Nombre séminaires	Nombre jours	Nombre participants	Taux de satisfaction
2015	53	89	689	88%
2016	57	77	722	87,5%
2017	62	78,5	781	86%
2018	76	95,5	1000	90%

Le CPSI (Centre de formation Pour les Secteurs Infirmier et de santé de l'acn)



Rapport d'activités 2018

En 2018, le CPSI a fêté ses 51 ans dans la convivialité et la bonne humeur. L'occasion de revoir les anciens, de rencontrer les nouveaux, de partager la scène avec les étudiants pour un défilé endiablé sur le thème de « l'infirmier sous toutes ses coutures ».



LE CPSI AU CANADA

Le CPSI réfléchit depuis plusieurs mois à la mise en place de **formations à distance** pour des cursus complets ou partiels. Comme il n'y a pas de hasards, nous avons eu l'opportunité de rencontrer l'équipe pédagogique du **Collège Educacentre à Vancouver**. Il s'agit du seul collège francophone en Colombie-Britannique, pionnier en la matière. La formation à distance répond aux besoins des adultes en formation car elle permet d'étudier à son rythme, malgré des contraintes personnelles et avec un formateur qualifié.



Le Collège travaille avec un public d'adultes semblable au nôtre. Nos échanges ont porté sur différents aspects :

- La coordination des formateurs
- L'évaluation des apprenants
- Les outils pédagogiques spécifiques à ce type de formation (mobile learning, micro learning)

Nous avons le projet de continuer à explorer ces différentes pistes et de voir en quoi elles pourraient être pertinentes pour le CPSI.

Quelques jours plus tard, Zora a fait ses premiers pas au **Colloque de l'AQPC** (Association Québécoise de Pédagogie Collégiale) en compagnie de deux formatrices du CPSI : Kathy Delabye et Tania Timmermans.

Deux communications ont été proposées aux participants. L'une portait sur les dispositifs hybrides en pédagogie et l'autre relatait une expérience pédagogique menée avec Zora dans le cadre du cours de Démarche en soin.



PARTENARIAT AVEC TATU - TANZANIE

Comme vous le savez, le CPSI est partenaire de **Tatu** (<http://www.tatuproject.org>). L'objectif de cette ONG est de faciliter des projets de développement équitable et durable avec les membres de la communauté de Msitu wa Tembo et de Londoto, dans le nord de la Tanzanie. Le CPSI participe au programme AFYA (Health) qui se concentre sur les problèmes relatifs à la santé dans la communauté. Le but est d'améliorer la santé, l'hygiène, la perception de celles-ci et l'accès aux soins médicaux. Depuis deux ans, des formateurs et des étudiants du CPSI contribuent à la formation des HBC (Home Base Care) et les accompagnent sur le terrain lors de leurs tournées. En 2018, Madame Timmermans était accompagnée de Cécile Steinert (BSI 5), Florence Matuk (IRSG 2) et Vanessa Van Cluyssen (diplômée BSI 2016).



LE CPSI FAIT PEAU NEUVE

Cela fait bien longtemps que le CPSI n'a plus renouvelé sa « garde-robe ». Il y a quelques mois, lors d'une soirée avec les formateurs certains d'entre eux nous ont donné plein d'idées pour aménager la salle des profs ... et bien ce projet va bientôt voir le jour ! Nous avons fait appel à deux jeunes femmes hyper dynamiques ([www.https://www.lesandmore.be](http://www.lesandmore.be)) pour nous aider à concrétiser notre projet d'aménagement.

Une nouvelle cuisine a vu le jour en avril dernier et dans les mois qui viennent, nous aurons le plaisir d'assister à la naissance d'une **salle des profs**.

Des travaux d'entretien et de réparation du bâtiment sont également entrepris.

Enfin, nous avons installé un espace de repos pour nos étudiants (salon près du bureau secrétariat étudiant) avec une fontaine à eau.

Quelques brèves :

Le CESA, Centre d'Enseignement Supérieur pour Adultes, s'est installé au CPSI en septembre dernier. Nous partageons nos locaux tous les mardis et un vendredi sur deux.

Le CPSI s'est mis en conformité concernant la gestion des données confidentielles.



3.4. Responsabilité sociétale et durabilité (RSE)

Pour garder une cohérence de qualité et d'éthique, l'acn s'est engagée sur différents objectifs de RSE !! Sa première mission de défense professionnelle est déjà en elle-même un choix éthique. Mais, nous avons voulu intégrer l'entièreté de la gestion de l'association dans cette démarche RSE.



→ L'acn est membre de **beCause-health**



→ Partenariat avec la Librairie « **A livre ouvert** » à l'occasion de nos journées d'étude

→ Nous continuons à travailler avec un restaurant « Social » pour le service Horéca des congrès et séminaires : La **Chôm'Hier AID** et la **K'Fête**

→ Respect des compétences des bénévoles

→ Utilisation de vaisselle non jetable pour les séminaires



→ Tri des déchets



Nous recherchons des (h/f) :

- **infirmiers diplômés/bacheliers en soins infirmiers ou des infirmiers brevetés**
- **infirmiers diplômés/bacheliers en soins infirmiers titrés**

Nous constituons une réserve de recrutement pour

- **des infirmiers en chef pour unités conventionnelles ou spécialisées (h/f)**

Offre

- Un contrat à durée indéterminée à temps plein (37h30/sem.) ou à temps partiel
 - Un environnement de travail enrichissant et en constante évolution

- Une rémunération en rapport avec votre niveau de responsabilité accompagnée d'avantages extra légaux (13^{ème} mois complet, congés supplémentaires, ...)

- Une crèche agréée ONE et un accueil extra-scolaire.

Rue Saint-Luc, 8
5004 BOUGE
Tél. : 081/20.91.11
Fax : 081/20.91.98



Intéressé(e) ?

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de Monsieur Dufour, Directeur du département infirmier paramédical et services associés au numéro suivant : 081/20.93.50.

Rendez-vous dans la partie emploi de notre site internet www.slbo.be ou sur <http://emploi.slbo.be/fr/home.aspx>

WE WANT YOU !



ET SI VOUS FAISIEZ PARTIE DE NOTRE ÉQUIPE ?

Vous recherchez un environnement propice à votre épanouissement, une ambiance de travail où règnent le sourire, le respect, l'esprit d'équipe et le développement continu des compétences de notre personnel ?
Rejoignez-nous !

Les Cliniques de l'Europe recrutent des infirmiers (H/F)

Scannez le QR code ou surfez sur workat.europehospitals.be



Coordonnées de contact : Bérénice Della Faille - 02 614 21 91
b.dellafailledeleverghem@cdle.be



NOUS RECRUTONS

EpiCURA regroupe 3000 professionnels et 70 métiers. En pleine mutation, notre centre hospitalier est important de par sa taille et son rayonnement.

Chaque jour, notre projet médical ambitieux et innovant poursuit un objectif clair : s'engager pour la santé de nos patients.

Dans notre ensemble hospitalier, la qualité des soins est prioritaire, tant au niveau de la compétence du personnel médical et soignant que de la modernité des équipements.

Nous devenons progressivement l'acteur régional le plus adapté à son environnement : proche du patient, riche de sa diversité et fort d'un projet cohérent, novateur et ambitieux.

Pour prendre rendez-vous, un seul numéro :

078 / 150 170
www.epicura.be

EpiCURA
mon hôpital

Un accueil **HUMAIN**,
des soins de **QUALITÉ**

Merci de nous avoir fait confiance en 2018 !
Nous ferons le maximum pour répondre à vos attentes en 2019



Un hôpital qui rassemble plus de **120 métiers** différents

Un des **employeurs** les plus **importants** de la région
Mons-Borinage

Plus de **110.000 familles** nous ont fait confiance en 2018

1.300 membres du personnel et plus de
180 médecins au service des patients

1.500 sorties SMUR dans la région de Mons-Borinage

Des équipes d'**urgence** au service de la population

Des **événements**, des **formations** et des **conférences médicales** organisés tout au long de l'année

Des **projets innovants** et **modernes**

Découvrez la vidéo des vœux du CHR Mons-Hainaut sur www.chrmonshainaut.be ou sur les réseaux sociaux.



Site Saint-Joseph
Avenue B. de Constantinople 5,
7000 Mons

Site Warquignies
Rue des Chaufoirs 27, 7300
Boussu

Service communication : communication@chrmb.be ou +32 (0) 65 44.95.50



4. Objectifs 2018



4.1. Revendications

L'acn réitère les revendications prises en commun avec l'UGIB francophone pour les élections 2014 et qui se trouve sur son site web : <https://www.infirmieres.be/federales>

1. **S'assurer que la 4ème année de formation pour les bacheliers infirmiers en soins généraux soit conforme aux critères légaux européens et ainsi former nos futurs infirmiers à la démarche en soins.**
2. **Former une seule catégorie d'infirmiers en soins généraux: les bacheliers**
3. **Augmenter qualitativement et quantitativement les normes de personnel tant de jour que de nuit. Extraire l'Infirmier en Chef des normes d'encadrement :**
 - 1 Une augmentation équivalente dans le secteur de soins résidentiel (MR, MRS) et dans les services et pratiques de soins infirmiers à domicile.
 - 2 Prévoir une fonction hôtelière et/ou administrative dans tous les services intra et extra muros.
4. **Construire et financer un système de différenciation de fonction** dans lequel les infirmiers puissent développer des carrières autres que hiérarchiques, condition indispensable à la dispensation de soins de qualité (en continuant à reconnaître, à enregistrer et à financer plus rapidement tous les titres et qualifications (en cours et à venir) dans tous les secteurs de soins. Le système d'octroi des primes doit être conservé quel que soit le niveau de pouvoir concerné par le porteur de titre et de qualification).
5. **Rendre obligatoire une formation continue permanente de 2 jours minimum par an** financée par les autorités pour tous les infirmiers. Il faut également élargir le système de congés éducation payés à tous les secteurs (privé et public). Les infirmiers qui vont en formation doivent être remplacés sur le terrain afin de ne pas mettre les patients et équipes en difficulté.
6. **Structurer l'activité infirmière dans le secteur MR/MRS, dans les structures extra-muros et les services de soins à domicile**, de la même manière que celle en vigueur dans les hôpitaux, menant vers un véritable département infirmier.
7. **Financer à leur juste valeur les fonctions d'infirmier en chef ainsi que** les autres fonctions hiérarchiques à haut niveau de responsabilité.

8. Soutenir de manière cohérente et structurée la recherche infirmière ainsi que sa diffusion.

9. Améliorer et adapter le financement de tous les hôpitaux quel que soit leur taille pour assurer une qualité des soins optimale afin de répondre aux besoins de la population.

10. Développer une représentation équilibrée et suffisante des infirmiers dans :

- 1 tous les conseils et commissions organisés par l'Autorité Fédérale;
- 2 tous les conseils et commissions organisés par les Autorités Régionales, également dans ceux qui seront mis en place, dans la perspective de la sixième réforme de l'état;

3 les différents conseils et commissions de l'INAMI (extension, révision et représentation proportionnelle des infirmiers)

4 la représentation au niveau Européen.

5 L'infirmier doit pouvoir disposer à côté de lui d'un assistant de soins, mieux formé que l'aide-soignant actuel, autorisé à réaliser plus de prestations dont certaines de manière autonome

11. Nous exigeons la mise en place d'une réglementation concernant la pratique infirmière avancée, permettant plus d'activités autonome suite au suivi d'une formation de master en sciences infirmières. D'autre part, si le système de spécialisations infirmières doit être revu sur base du dernier avis du CFAI en la matière.

4.2. Information

- Rédiger des communiqués de presse via l'agence Belga
- Faire vivre notre page facebook de manière plus professionnelle
- Créer une page linked'in et twitter
- Améliorer encore le site internet
- Aller à la rencontre des étudiants infirmiers

4.3. Formation

- Mettre l'accent sur les transferts de formation
- Réévaluer le marché et la concurrence pour éviter les redondances
- Evaluer les besoins de formations en fonction du nouveau profil de compétences de l'IRSG
- Anticiper les formations en fonction de ce nouveau profil
- Prévoir des journées d'étude pour chaque titre et qualification reconnus
- Répondre au mieux aux besoins du terrain
- Promouvoir les formations sur mesures en institutions

4.4. Plan R.S.E.

- Continuer ce qui est déjà mis en place
- Formation continue pour les employées
- Une journée de team building pour l'équipe
- Trouver des nouveaux partenariats
« donnant/donnant » - « gagnant/gagnant »
- Formation en communication politique pour le bureau exécutif

5. Structure

5.1. L'Association belge des praticiens de l'art infirmier (acn - asbl)

De par sa structure et son mode de fonctionnement, l'acn essaye d'obtenir l'avis de l'ensemble de la profession avant d'émettre un avis officiel sur une problématique ou avant de prendre une décision.

L'acn est une association sans but lucratif, fondée en 1924. Elle est un des cinq membres fondateurs de l'Union Générale des Infirmières de Belgique (UGIB).

L'acn n'attend pas passivement que ses membres lui disent sur quels problèmes agir... L'acn interroge la profession régulièrement (sondages, forums, groupes de travail,...) et s'assure toujours d'une assise diversifiée de la profession au sein de ses organes de gestion que sont le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale.

De plus, elle fait partie depuis toujours de l'UGIB

La composition de notre bureau et notre conseil d'administration en 2018 :

Depuis le mois de février, notre asbl a changé de fonctionnement.

Au bureau :

- Edgard Peters : vice-président, DDI de la FASD et président du CFAl
- Jacinthe Dancot : Secrétaire et représentant de l'enseignement, infirmière coordinatrice de la section SI de la HERS
- Olivier Gendebien : Trésorier, représentant les soins aigus, cadre infirmier au CH Valida
- Catherine Borgers : Coordinatrice interne de l'acn

Le conseil d'administration est composé de différentes personnes représentant toutes les fonctions infirmières : la première ligne, les soins aigus, les soins chroniques, l'enfance, la santé mentale et l'enseignement.

- Nadine Chard'Homme: représentante des soins chroniques, infirmière référente douleur aux Cliniques Universitaires Saint Luc, présidente de GIFD (Groupe des infirmiers (ères) francophones douleur)
- Elisabeth Darras, représentante du CPSI, membre permanente
- Kathy Delabye, représentante des soins chroniques, infirmière enseignante à la HE Vinci et secrétaire SIO (Société belge des infirmiers (ères) en oncologie)
- Yannick Dubois, représentant de l'enseignement, membre permanent, directeur Haute Ecole Galilée-ISSIG
- Marie-Louise Fiset: représentante de la première ligne, infirmière indépendante en Maison Médicale
- Catherine Gerardy, représentante des soins aigus, infirmière chef des soins intensifs du CHR de Verviers
- Patricia Menti, représentante de l'enfance, infirmière enseignante à la HE Ilya Prigogine
- Christel Menozzi, représentante des soins aigus, cadre infirmier au CHU de Liège
- Jacqueline Orban, représentante de l'enfance, cadre infirmier pôle mère-enfant au Chirec
- Paul Sonkes, représentant de la santé mentale, DDIP au CH Valida

Nous avons créé une Assemblée de Mandataire de plus de 80 personnes représentants des infirmiers (employés et indépendants) bacheliers, brevetés, des aides-soignants, des DDI, des enseignants, etc....

Les Assemblées des Mandataires ont lieu 9 fois par an autour de sujets d'actualités en invitant des personnalités concernées. Le but étant d'avoir un avis centralisé.



5.2. L'Assemblée Générale (AG)

L'AG se réunit une fois par an. En 2018, elle est composée de 85 membres élus directement soit pour nous représenter dans 164 postes différents. Ce sont, soit des collègues ayant un mandat dans diverses instances, soit des collègues représentant une facette particulière de la pratique infirmière. L'Assemblée Générale est l'organe qui inspire la politique et les orientations de l'association.

Tous les secteurs d'activités ou particularités suivantes sont représentés dans notre AG:

- Infirmier gradué
- Infirmier breveté
- Aide-soignant
- Infirmière – sage-femme
- Infirmier travaillant dans le secteur des personnes âgées
- Infirmier représentant la pratique en oncologie
- Infirmier représentant la pratique en pédiatrie et néo-néonatalogie
- Infirmier représentant la pratique en diabétologie
- Infirmier représentant la pratique en soins intensifs et aide médicale urgente
- Infirmier représentant la pratique en revalidation
- Infirmier représentant la pratique à domicile comme salarié
- Infirmier représentant la pratique à domicile indépendant
- Infirmier représentant la pratique en maison médicale
- Infirmier représentant la pratique en salle d'opération
- Infirmier représentant la pratique en santé mentale et psychiatrie
- Infirmier représentant la prise en charge de la douleur
- Infirmier conseillé en informatique
- Infirmier représentant la pratique en santé communautaire
- Infirmier représentant la pratique en imagerie médicale et la radiothérapie
- Infirmier réalisant des soins esthétiques et de bien-être
- Infirmier expert en réflexion éthique
- Infirmier expert en DI-RHM
- Infirmiers désignés aux commissions médicales provinciales
- Cadre infirmier hospitalier
- Directeur infirmier hospitalier
- Directeur infirmier de MR-MRS
- Enseignant infirmier de niveau supérieur (bachelier)
- Enseignant infirmier du 4^{ème} degré de l'enseignement secondaire (brevet)
- Directeur d'institut de formation en soins infirmier
- Directeur dans l'enseignement de promotion sociale
- Représentant du réseau libre de l'enseignement infirmier

5.3. Le Conseil d'Administration (CA)

Le CA se réunit mensuellement. Il est composé de 14 personnes de l'acn choisis parmi les membres de l'Assemblée Générale parce qu'ils représentent une facette incontournable de la pratique infirmière ou parce qu'ils sont mandatés dans une structure particulièrement importante pour la profession (CNAI-CTAI).

Le CA assure la gestion courante de l'association : suivi des dossiers en cours et prises de décisions opérationnelles conformément aux orientations prises en AG.

En 2018, les points débattus dans ces différentes structures sont :

22 janvier 2018

- Election à la vice-présidence de Christelle Menozzi
- Préparation de l'enquête sur l'Info-Nursing
- Commission enseignement supérieur : retour de la première rencontre
- Election d'un mandataire au GT du CFAI sur les soins à domicile

19 février 2018

- Position acn sur IFIC
- Elections au sein du SIDIEF : candidature de M. Lardennois comme candidat acn

19 mars 2018

- Position acn sur IFIC : position commune acn FNIB
- GDPR politique de respect de la vie privée des membres au sein de l'acn
- Questionnaire d'évaluation du fonctionnement des assemblées

23 avril 2018

- Questionnaire d'évaluation du fonctionnement des assemblées
- Position commune acn-FNIB-UGIB sur IFIC
- Procédure interne pour les communiqués de presse

28 mai 2018

- Position acn sur IFIC : la lettre commune (ACN-FNIB-UGIB) a été envoyée aux politiques
- Présidence UGIB : appel à candidatures
- Candidature de Miguel Lardennois au CA du SIDIEF : aucun candidat belge n'est passé.
- Modification du ROI de l'acn
- Fusion CPSI-CPFB

18 juin 2018

- Dossier IFIC : quelle réaction, quelle information aux membres ?
- Avis contesté CTAI relatif aux aides-soignants
- Présidence UGIB : Paul Sonkes
- Formation des nouveaux mandataires
- Organisation du forum des étudiants

24 septembre 2018

- Projet de fusion CPSI-CPFB
- Résultats enquête Info-Nursing
- Modification de la LEPS et dépenalisation de l'exercice illégal de l'art infirmier
- Réflexion sur une réduction des coûts de fonctionnement de l'acn

22 octobre 2018

- Note de travail protocole « Aide et soins »
- Candidature belge au CA du SIDIEF

19 novembre 2018

- Fusion CPSI-CPFB : mandataires acn au CA
- Relations acn-SIDIEF

17 décembre 2018

- Réflexion sur la possibilité de devenir membre promoteur du SIDIEF
- Engagement d'une coordinatrice interne
- Dossier IFIC : suites
- Invitation à participer à un groupe belge d'infirmiers de pratique avancée/spécialisés BVVS
- Conventions avec les associations partenaires et nouvelle convention avec l'AFIU
- Réflexion sur les avantages accordés aux étudiants (affiliation, prix lors des diplômes, etc.)

5.4. Le bureau exécutif

Le CA élit en son sein un bureau composé des président, vice-présidents, trésorier, secrétaire et conseillers généraux ainsi que de la coordinatrice interne. Ce bureau assure la gestion quotidienne de l'association. En 2018, il s'agissait de Delphine Haulotte, Edgard Peters, Christel Menozzi, Jacinthe Dancot, Olivier Gendebien et Catherine Borgers.

5.5. L'équipe de coordination

Notre association est la seule association de praticiens de l'art infirmier d'expression francophone ayant engagé depuis plus de 45 ans des personnes rémunérées sur fond propre afin d'améliorer les services aux membres en particulier et à la profession en général.



L'association a, ces dernières années, multiplié ses activités et amélioré sa visibilité. Pour garantir ce dynamisme et être « sur la balle » auprès de notre public et de nos intervenants, il est impératif d'avoir une bonne coordination des actions et des personnes.

En 2018 la coordination des activités a été assurée par :

Catherine Borgers, travaillant à plein temps comme coordinatrice interne de l'association

Isabelle Gooris, travaillant à ½ temps comme assistante à la coordination des formations et des congrès

Isabelle Mertens, travaillant à 3/5 temps comme coordinatrice administrative (gestion des membres, comptabilité, etc.)

5.6. L'équipe des volontaires

L'acn, sans les volontaires, ne peut pas fonctionner. Notre activité augmente chaque année !

En moyenne, 1 jour par semaine sont couverts par un volontaire.

Voilà ce qu'ils font pour nous, pour vous : envois des cartes de membre, résumé des évaluations des séminaires et congrès, préparation des documents donnés aux formations, aide logistique lors des séminaires et congrès (pause café, accueil, lunch), préparations des mailings,...

Donc merci à : Livine et Luc, Viviane et Philippe, Anne et Jean!

5.7. Les Commissions et les groupes de travail

Etant donné que la pratique infirmière est extrêmement vaste et que notre association se donne pour ambition de la représenter globalement et d'être en mesure de donner des avis sur tous ses aspects, nos commissions sont des lieux de parole spécialisés et capables de préparer les prises de positions ou orientations de l'association. Toutes ces commissions sont présidées par un(e) infirmier(e) qui siège à l'AG pour assurer la continuité des travaux.

La commission Santé Mentale et Psychiatrie



Les activités de la *Commission Santé Mentale et Psychiatrie* se sont inscrites à travers quatre axes stratégiques. Dynamiser, Représenter, Fédérer et Communiquer.

Nous avons pour objectif à terme :

- de réaliser ou de participer à la réalisation d'un profil de compétence/fonction de l'infirmier spécialisé en santé mentale et psychiatrie
- De participer dans la mesure de nos possibilités aux réunions politiques/associatives concernant cette spécificité
- De programmer un congrès par an pour les infirmiers en santé mentale et psychiatrie

L'entretien infirmier en santé mentale, mythe ou réalité ?





La commission éthique

La principale fonction de la Commission éthique de l'acn est de réfléchir aux questions, aux problèmes rencontrés par les infirmier(e)s dans le cadre de l'exercice de leur profession. Elle est composée d'infirmiers et de bio-éthiciens issus de divers secteurs – et présidée par une infirmière pédiatrique.

Cette commission se réunit tous les mois.

Les membres de l'acn qui ont des questions ou des réflexions éthiques à communiquer, les transmettent à cette commission qui y répond ou se charge de la diffusion.

Les réflexions de la commission cette année 2018 ont porté sur :

- Les soins en milieu carcéral
- Quand les procédures ne répondent plus aux réalités du terrain
- Le consentement du patient, du patient en psychiatrie
- Réflexion sur le fonctionnement de la commission
- Le deuil

La commission Recherche



Rapport d'activités 2018

Réunions

La commission s'est réunie 6 fois pour envisager de nouvelles activités notamment l'organisation d'une journée de réflexion ouverte à toutes les Hautes Ecoles concernant le TFE.

Prix Grasi

La Commission a reçu 1 travail de baccalauréat cette année et le jury a attribué le prix à Florence CAPELLE et Sarah SUAREZ-GARCIA pour leur TFE traitant de « Mennesker i limbo L'infirmier en première ligne pour promouvoir l'accès au dépistage et au traitement du VIH-SIDA des migrants sans papiers ».

Le résumé de leur TFE a été publié dans l'Info-Nursing

Journée de réflexion TFE du 6 décembre

Thème: Un TFE aujourd'hui : Quel sens lui donner ? Quel projet infirmier pour demain ?

Public cible : enseignants qui accompagnent les TFE.

Après une intervention de Madame A.C. Allin, Doyenne des Affaires académiques et Directrice adjointe de la Haute Ecole de la Santé La Source - Lausanne sur la « Conception et mise en œuvre du Travail de Bachelor au sein de la Haute Ecole de Santé La Source (HEdS La Source) », les participants ont partagé leur pratique sur base d'une grille élaborée précédemment.

La proposition d'une deuxième journée concernant l'évaluation des TFE est accueillie favorablement par les participants et est prévue pour 2019.

Membres de la Commission en 2018

Ch. Campi, M-Th Celis, G Ceulener, E. Darras, I. De Geest, C. Gaillet, T. Timmermans, Th Van Durme, Th Veekman

Tous ceux et celles qui souhaitent contribuer personnellement aux travaux de cette commission et ainsi participer au développement de la recherche en soins infirmiers sont les bienvenus. Il suffit de prendre contact soit avec la présidente du groupe, soit avec le secrétariat de l'acn.

Présidente : Marie-Thérèse CELIS-GERADIN - mthcelis@hotmail.com

La Cellule de Développement Professionnel

La commission formation de l'acn s'appelle désormais : « **CELLULE DE DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL** ». Ce changement d'appellation traduit la volonté de ses membres à mettre l'accent sur le développement professionnel continu.



La cellule a pour objectif d'offrir aux praticiens un moyen unique de soutien professionnel. Les formations proposées deviennent un lieu dynamique d'échanges entre les pairs visant à assurer la mise à niveau des compétences.

La cellule de développement professionnel a à cœur de proposer des formations qui permettent de/d' :

- valider et partager des idées, des opinions et des pratiques gagnantes
- bénéficier de l'expérience d'un réseau de professionnels de la santé afin d'accroître son savoir, savoir-faire, savoir-être et savoir agir.
- Maintenir et d'actualiser des connaissances et des compétences
- Améliorer sa pratique professionnelle

La formation continue est une des trois missions de l'Association belge des praticiens de l'art infirmier. Pour assurer cette mission, la Cellule de Développement Professionnel a élaboré une «charte du formateur acn» qui précise la philosophie dans laquelle doivent s'inscrire nos actions de formation.

La Cellule de développement professionnel veille à ce que ces principes généraux soient respectés :

- Les participants sont acteurs de leur apprentissage.
- La pédagogie prend en compte l'expérience des participants.
- Les méthodes pédagogiques favorisent le transfert des acquis de formation dans les pratiques.
- Les méthodes pédagogiques favorisent le co développement de l'ensemble des participants.
- Les méthodes pédagogiques s'ancrent dans le contexte d'exercice professionnel des participants.
- Le formateur est à la fois dans une posture de guide, d'accompagnateur et de facilitateur.
- La bienveillance est au cœur de chaque formation : respect de soi et des autres.
- La confidentialité est respectée.

En espérant vous voir toujours PLUS nombreux à nos différents rendez-vous, nous faisons le pari que cette réflexion et ce repositionnement répondront à vos attentes et besoins professionnels.

Le nouveau catalogue de formations 2018 a été envoyé à toutes les institutions. Il est aussi accessible en ligne.

Nous vous proposons toujours des formations « **sur mesure** » qui répondent à une demande spécifique de votre institution.

Toutes les formations que nous proposons reçoivent les **accréditations** des différentes instances en fonction de leur contenu. Vous trouverez l'information dans notre catalogue de formation.

→ **Composition:**

Ses membres : Isabelle Bellet, Christiane Campi, Ayhan Findik, Josine Gustin, Sidonie Laurent et Fabienne Vranckx.

Sa coordinatrice : Catherine Borgers. formations@infirmieres.be

La commission Soins à Domicile



La commission « Soins à domicile » est composée :

- membres ayant un statut de salariés.
- membres ayant un statut d'indépendants.
- membres des Maisons Médicales.

La commission poursuit ses réunions régulièrement. C'est l'occasion pour les membres de discuter des dossiers élaborés aux différents niveaux du pouvoir.

• Au niveau fédéral :

Janvier 2018 : Obtention d'une indexation de 1.68%

Mais pour obtenir cette indexation, notre secteur doit suggérer des économies (au sein de notre enveloppe).

Rappelons nous, depuis le 1er avril 2014, suite à la publication au MB du 05 février 2014 – AR du 13/01/2014, à lieu une **dissociation des codes de prestations**.

Soit une scission de code selon que les soins soient prestés au **cabinet du praticien** de l'art infirmier, (= dispensaire), dans **une maison de convalescence** soit à la **résidence communautaire de personnes handicapées**.

Il faut savoir que les hôpitaux (service des urgences, consultations et hospitalisation d'un jour) attestent des soins en utilisant les codes de « dispensaire » et donc absorbent des moyens financiers normalement destinés au secteur des soins à domicile.

Les économies visées en ce début 2018 concernent les codes « dispensaire » intra et extra-muros des hôpitaux.

- Suppression des prestations de bases (1-2 et 3ème visite) et de la visite de l'infirmière relais en soins de plaies
- Diminution de 47.90 % des honoraires pour les soins de plaies simple, complexe et spécifique, ainsi que la mise et place et le retrait d'un matériel spécifique dans une chambre implantable.
- Une diminution de 61% pour tous les autres soins.

L'actualité du moment, c'est également **la mise en place de la nouvelle équipe en commission de convention de l'INAMI (suite au comptage en 12/2017)**, pour la période allant de MAI 2018 à MAI 2022

Sur base de ce recensement les mandats ont été attribués de la façon suivante :

- 3 mandats effectifs et 3 mandats suppléants sont attribués au cartel E-vita
- 1 mandat effectif et 1 mandat suppléant sont attribués au KZTV.



• Au niveau régional :

L'année 2018 verra également la poursuite des réunions au sein de l'ASBL –**INFICONSOR**.

Le projet COMING (Anciennement appelé ASISTEO)-Recherche / Action concernant la collaboration entre médecins et infirmières généralistes.

Septembre 2018 : **Congrès acn-FNIB** « *Le leadership de l'Infirmière responsable en soins généraux (IRSG)* »

Cette journée fut l'occasion de présenter 4 thèmes

- Le dossier multidisciplinaire partagé
- Les cercles infirmiers
- Le projet de maladies chroniques (3C4H – réunissant 44 communes au sud de Liège)
- La recherche –action COMING.

Lieux des réunions:

Les réunions ont lieu soit à Namur, soit à Bruxelles selon l'agenda des Administrateurs de l'acn également présents à la Commission.

La décentralisation sur Namur rend les déplacements de la majorité des membres plus aisée.

Une convocation est envoyée avant chaque réunion.

Le calendrier est réalisé 6 mois à l'avance.

Nous invitons les jeunes et les moins jeunes infirmiers et infirmières à domicile à nous rejoindre afin de partager un maximum d'expériences..

Namur le 31/12/2018 - Claude Mercenier - Présidente.



Commission diabétologie



La commission diabétologie s'est constituée en 2011.

Elle est ouverte à tous les infirmiers qui en font la demande. Qu'ils soient issus de l'enseignement, de la pratique hospitalière, de la pratique à domicile et en maison médicale. Certains sont des infirmiers relais en diabétologie, d'autres experts, d'autres pas – tous ont la volonté de répondre aux objectifs du groupe.

Le groupe est animé par une infirmière experte en diabétologie et éducatrice de patients diabétiques.

Les objectifs du groupe sont les suivants :

1. Être un lieu de discussion et d'échanges sur les problèmes de prise en charge du diabète dans le système de santé publique belge et les solutions qui pourraient y être apportées
2. Mettre en évidence les zones de ce système où les infirmiers et infirmières ne sont pas utilisés à leur juste valeur et où ils pourraient donc facilement apporter une meilleure contribution à celui-ci.
3. Imaginer le développement de nouveaux rôles pour la profession infirmière afin d'améliorer la prévention, le traitement et le suivi des patients.

Les membres actifs de la commission ont décidé qu'en 2013 ils augmenteraient les interactions avec le Conseil Infirmier de l'Association Belge du Diabète (ABD).

Depuis, les réunions de cette commission se font conjointement avec les infirmiers membres de l'ABD et alternativement au siège social de l'acn et à l'ABD.

Les membres actifs de la commission ont décidé qu'en 2013 ils augmenteraient les interactions avec le Conseil Infirmier de l'Association Belge du Diabète (ABD).

Depuis, les réunions de cette commission se font conjointement avec les infirmiers membres de l'ABD et alternativement au siège social de l'acn et à l'ABD.

En 2018 nous avons persévéré notre lobby avec l'Union Générale des Infirmiers de Belgique à propos de la nouvelle convention « pour le suivi et l'éducation des patients diabétiques » (version juillet 2016 et juillet 2018) qui amalgamait les professions d'infirmier et de diététicien. Celle-ci n'a pas été adaptée comme nous le demandions, mais à partir de 2019 nous pourrions avoir un représentant infirmier au sein de la commission INAMI qui rédigera la version suivante de cette réglementation.

Dans le même sens, la Ministre a abandonné son projet d'autoriser les diététiciens à réaliser des glycémies et des injections d'insuline.

Notre travail depuis 2 ans a donc enfin porté ces fruits !

Commission Enseignement supérieur acn/FNIB

Introduction

Suite à une première réunion en janvier 2018, il a été décidé de créer la commission enseignement supérieur acn-FNIB avec pour objectifs :

- la défense de l'enseignement et des enseignants ;
- la formation.

Souhait que cette commission soit commune à l'acn et à la FNIB.

Activités :

- Avril 2018 : réunion d'information générale auprès des membres acn-FNIB présents
 - Explication du contexte
 - Présentation des objectifs à court et long terme : réduction de l'écart entre le terrain et l'école, l'universitarisation de la profession, plus-value de l'enseignement supérieur
 - Décision de travail les thématiques choisies en sous-groupe :
 - Groupe 1 : travail sur la réduction du fossé entre les milieux professionnels et les milieux de formation
 - Groupe 2 : travail sur l'argumentation de la plus-value de l'enseignement supérieur
- Septembre 2018 : Présentation de la commission enseignement supérieur acn-FNIB à la journée acn-FNIB.

- Réunions du *groupe 1*
 - Septembre 2018 : Construction du guide d'entretien à l'attention des directions de soins infirmiers des milieux hospitaliers et extra-hospitaliers
 - Octobre 2018 : Rencontre avec A.Dufour et envoi de mails à quelques personnes de milieu extra-hospitalier.
 - Novembre 2018 : Attente des réponses au guide d'entretien. Remis à 2019 car changement de méthodologie

- Réunions du *groupe 2*
 - Juin 2018 : répartition des documents à lire par paire sur la plus-value de l'enseignement supérieur, ébauche du document sous forme de table des matières
 - Août 2018 : avancement dans le contenu et la rédaction des différents points de l'argumentaire
 - Octobre 2018 : finalisation de la rédaction de l'argumentaire.
 - Relecture et apport de quelques précisions pour janvier 2019

*Pour la commission enseignement supérieur acn-FNIB,
Marie Druart*

Bureau des directions de département infirmier acn/FNIB Activités 2018



Le Bureau des DDI s'est réuni 4 fois au cours de l'année.

Renouvellement au sein du Bureau et intégration de nouveaux membres:

- Démission de F. De Muller (acn)
- Arrivée de D. Basecq (acn)

Composition du Bureau:

Présidente :

Adrien Dufour

Membres :

Françoise Bardiau; Joëlle Durbecq; Françoise Happart; Jacques Héraud; Jean-Pierre Hoste; Véronique Jadot; Françoise Muller; Chantal Van Cutsem, Chantal Moiset et Dimitri Basecq.

Invités permanents, les présidents acn et FNIB

Paul Sonkes et Alda Dallavalle.

La **fonction de trésorière** a été assurée par Joëlle Durbecq.

Participations du Bureau aux différents Groupes, Commissions, CA, Cabinets, etc :

- Françoise Bardiau pour la PAQS ;
- Adrien Dufour pour l'AG et le CA de l'acn ;
- Jacques Héraud pour l'AG et le CA de la FNIB ;

Poursuite de la réflexion autour des thèmes suivants :

- Réforme structurelle des filières de formation infirmière.
- Rôle de l'infirmière dans le paysage actuel de la santé.
- Expériences d'empowerment des patients dans les différentes institutions.
- Analyse des besoins en formation des Directions de département infirmier.
- Réflexions et tables rondes concernant la mise en place du système IFIC



Acteur de votre santé, partenaire de votre bien-être !

Postulez via notre site sur
<https://emploi.jolimont-chrmh.be>



HÔPITAL DE JOLIMONT
Rue Ferrer, 159
B-7100 La Louvière
+32 64 23 30 11

SITE WARQUIGNIES
Rue des Chauffours, 27
B-7300 Boussu
+32 65 38 55 11

HÔPITAL DE TUBIZE
Avenue de Scandinavo, 8
B-1480 Tubize
+32 02 391 01 30

HÔPITAL DE LOBBES
Rue de la Station, 25
B-6540 Lobbes
+32 71 59 92 11

HÔPITAL DE NIVELLES
Rue Samiette, 1
B-1400 Nivelles
+32 67 88 52 11

SITE SAINT-JOSEPH
Avenue Baudouin de
Constantinople, 5
B-7000 Mons
+32 65 38 55 11



Le CNP Saint-Martin
recherche

Rue Saint-Hubert 84 ■ 5100 Dave (Namur)
T. +32(0)81-321.200 ■ www.cp-st-martin.be



UN INFIRMIER (H/F) - Réf. INFI0519

VOTRE MISSION

En partenariat avec le bénéficiaire, ses proches et l'ensemble des intervenants internes et externes au CNP impliqués dans la prise en charge, vous réalisez des soins infirmiers orientés « care » et « cure » afin de rétablir, soutenir et maintenir le bien-être physique, psychique et social du bénéficiaire et de ses proches conformément aux AR de 1967 sur l'art infirmier et 1990 concernant la liste d'actes infirmiers non prescrits, prescrits et confiés. Ces soins sont pleinement inscrits dans les réformes des soins de santé mentale pour jeune(s), adulte(s) et personne(s) âgée(s). Vous participez, avec l'équipe pluridisciplinaire, le bénéficiaire voire avec son réseau de soins, à l'établissement et la réalisation du plan de prise en charge individualisé. Vous participez au maintien, à l'amélioration voire au rétablissement de la santé psychique, physique et sociale du bénéficiaire et de son réseau familial. Vous assurez la continuité et la qualité des soins grâce à la participation active aux différentes concertations, transmissions d'infos, formations, ... Enfin, vous réalisez les tâches et actions (cliniques, administratives, ...) planifiées par l'infirmier en chef et visant la continuité des soins.

VOTRE PROFIL

- Etre titulaire d'un diplôme d'infirmier baccalauréat ou hospitalier ainsi que d'un numéro d'agrément délivré par le SPF Santé publique.
- Connaissances au niveau de la santé mentale, des troubles d'ordre psychiatrique.
- Connaissances médico-légales.
- Capacités à entrer en relation d'aide, d'observation, d'analyse, de planification et d'évaluation.
- Capacité à travailler en équipe et à prêter un horaire à pause (matin, soir, WE et jours fériés)
- Une expérience dans une fonction similaire est souhaitée.

NOUS VOUS OFFRONS

- Un contrat de remplacement ou à durée déterminée de 38h/semaine.
- Une rémunération conforme aux barèmes et aux conventions collectives de travail en vigueur.
- Une intervention dans les frais de déplacement.

Merci de postuler uniquement via notre site web
via le lien **JOBS ► POSTULER**
avant le 10 juin 2019 et d'y déposer
votre CV et votre lettre de motivation.
► www.cp-st-martin.be



5.8. Les Associations conventionnées

L'ABISMeR est une association d'infirmier(e)s travaillant en imagerie médicale ou radiothérapie. Mis en place en février 2013, cette association est actuellement composée de 106 membres infirmiers avec ou sans spécialisation en imagerie médicale et radiothérapie



L'objectif de l'association :

- est de contribuer au développement d'une approche globale du patient en imagerie médicale et radiothérapie. Les valeurs défendues sont le partage et les échanges d'expérience tout en conservant une indépendance de travail.
- est de structurer, consolider une plate-forme de réflexions et d'échanges afin de devenir un interlocuteur reconnu et concerté tant par les instances nationales et professionnelles que pour orienter des projets en matière de prise en charge des patients en imagerie médicale et radiothérapie

Missions

- Contribuer à la reconnaissance de l'infirmier(e) spécialisé(e) en imagerie médicale et radiothérapie
- Apporter une réflexion collégiale, en imagerie médicale et en radiothérapie lors des projets du Ministère de la Santé Publique
- Défendre la place de l'infirmier(e) en imagerie médicale diagnostique et interventionnelle/en radiothérapie
- Rassembler les outils pertinents pour l'évaluation de la qualité du soin en imagerie médicale et radiothérapie
- Echanger des outils didactiques et pédagogiques
- Participer activement aux congrès et réunions spécifiques

Réalisations en 2017 :

- Rassemblement d'infirmier(e)s spécialisé(e)s (ou non) en imagerie médicale et/ou en radiothérapie autour d'un projet commun : la valorisation du profil infirmier en imagerie médicale/radiothérapie
- Elaboration d'une réflexion approfondie sur base de la littérature à propos des interventions en soins infirmiers réalisées en imagerie médicale et radiothérapie
- Participation à la réflexion autour des barèmes IFIC
- Notre présidente, Martine Van Basselaere participe aux réunions des mandataires de l'ACN et est membre suppléant du CA de l'UGIB
- Notre vice-président, Assan Khadira est membre de l'assemblée des mandataires de l'ACN en tant que représentant des infirmiers travaillant en imagerie médicale et radiothérapie

Personnes de contact

- **Présidente de l'ABISMeR** : Martine Vanbasselaere (infirmière, titulaire de la spécialisation en imagerie médicale diagnostique et interventionnelle): martine.van.basselaere@galilee.be
- **Membres fondateurs de l'ABISMeR**
Vice-président : Assan Khadira Ben Kaddour (infirmier spécialisé en imagerie médicale et radiothérapie, maître assistant en 4ème IMR, coordinateur de la spécialisation interdisciplinaire en radiothérapie, représentant des infirmier(e)s travaillant en imagerie médicale ou en radiothérapie au sein de l'Assemblée des mandataires de l'ACN) : hassan.khadira@galilee.be

Lionel Gantois (infirmier spécialisé en imagerie médicale et radiothérapie, chef de service d'imagerie médicale, Institut Jules Bordet) : lionel.gantois@bordet.be



**AISE ,
Association
des Infirmières
conseil en
Soins infirmiers
Esthétiques et
de bien- être
(SIE), existe
depuis le 26
juillet 2005
et compte
actuellement
une
cinquantaine
de membres
(infirmières
en SIE ou
sympathisants)**

AISE

Association des Infirmières conseil en Soins infirmiers Esthétiques et de bien-être.

L'association a pour but de :

- se faire connaître et reconnaître
- placer les infirmières conseil en SIE dans tous les secteurs de soins
- développer un concept de soins englobant esthétique et bien-être
- rendre plus visible la formation et la certification
- rendre les SIE accessibles à toute personne malade en intra et extra hospitalier
- promouvoir la formation continuée.

AISE a organisé :

- 1AG et 3CA avec réflexion sur le partenariat et la complémentarité de notre association avec d'autres structures de façon à dynamiser les SIE (Soins Infirmiers Esthétiques et de bien être).
- 2 séminaires post formation :
 - * en Avril, le séminaire faisait la part belle à la « Mise en beauté via le maquillage destiné aux personnes soignées » Hélène Kegersman
 - * en Octobre, nous avons appris ou revu comment « Prendre soin du visage au naturel » Myriam Gresse
- la réalisation du périodique annuel

AISE a participé :

- aux Assemblées de Mandataires + AG de l' acn
- aux réunions francophones de l' UGIB
- à la coordination et à la rédaction de textes pour le site web (www.aise.be)
- à la gestion de la page Facebook
- au stand du Forum des étudiants (acn /Charleroi)
- à la présentation lingerie + balnéaire de la société Dumonceau
- à la journée des infirmières organisée par L'acn et la FNIB le 20 septembre à Charleroi

Plusieurs membres ont représenté AISE lors de :

- la réalisation d' un article « L'estime de soi , premier pas vers la guérison » pour le dossier «cancer» de la Libre Belgique en mars (Elisabeth Grellier)
- la formation des ergothérapeutes au savoir et savoir faire du modelage des avant bras et mains à la maison de repos « Le Privilège » à Ittre (Anne Christine de Cleene)
- la présentation de « La beauté fragile au coeur de l' art infirmier » lors de la 24ème journée de Gérontologie organisée par ComPas à Ottignies le 16 Octobre (Anne Christine de Cleene, Georgina Germanes et Myriam Gresse)
- la prise de contact avec « Oncobulle », structure d'accompagnement en onco esthétique .
- La sensibilisation aux SIE auprès des étudiants de 3ème année de la formation de bacheliers en soins infirmiers de la HELHa et des étudiants de 3ème année de la formation d' infirmiers hospitaliers à l'ITEHO Jeanne d' Arc à Mouscron/Tournai (Mieke Neerinck)
- l' accompagnement (conseiller scientifique) du TFE de 2 étudiantes du Parnasse-ISEI (Mieke Neerinck)

Perspectives 2019 :

- participation au congré annuel de l' AFISCEP le 26 mars à Louvain la Neuve
- collaboration et participation à l' élaboration du symposium CPSI/AISE le 24 octobre
- réflexion autour du travail du CFAI relatif au profil de l' infirmier spécialisé.

Elisabeth Grellier Présidente AISE



Association Francophone Européenne des Diagnostics, Interventions et Résultats Infirmiers a.i.s.b.l.

Rapport d'activités du secteur Nord-Belgique : année civile 2018

Constitution du bureau :

Présidente : I. De Geest ; secrétaire : J. Gustin, adjointe : MC Wilmot ; Trésorière : F. Lambert.
Membres : Delsupexhe M-V., Gaillet C., Lebrun M-C., Mahieu Ch.,

Réunion de secteur :

- 5 réunions de secteurs
 - Faire le relais entre le CA Europe et le secteur
 - Organiser les activités du secteur
- 3^{ème} journée d'échanges
- Atelier de psychiatrie
- Réflexion sur le sentiment d'impuissance

Activités et thématiques abordées :

- Journée d'échanges
 - 35 inscrits
 - Public différent de d'habitude
- Atelier de raisonnement de psychiatrie
 - Annulé, faute d'inscrits
- Réflexion sur le sentiment d'impuissance
 - Au vu de l'organisation de la JE, en stand by

Projets pour 2019 :

- Organiser la 4^{ème} JE du secteur nord-France-Belgique
- Quatrième Olympiades du raisonnement clinique du secteur Nord-France Belgique
- Atelier de psychiatrie
- Atelier pratique/tuto sur l'utilisation des ouvrages
- Journée sur les classes et domaines

I. De Geest



AFISCO

L'AFISO est une ASBL créée en 1986 dans le but de valoriser les soins infirmiers au bloc opératoire. L'association a conclu une convention de mutuelle reconnaissance avec l'Association belge des praticiens de l'art infirmier – acn-asbl et est membre de l'Union Générale des Infirmières de Belgique (UGIB). Elle est membre actif et fondateur de l'Association Européenne des Infirmières de Salle d'Opération (EORNA)



APFISCO

L'Association Professionnelle Francophone des Infirmiers Spécialisés en Santé Communautaire est une ASBL créée en août 2012 dont le but premier est la reconnaissance de notre spécificité de professionnel de la Santé communautaire à travers le partage d'idées, d'actions concrètes et de relever le défi de la reconnaissance du titre.

Concrètement, l'association a pour buts :

- Promouvoir la profession de l'infirmier spécialisé en santé communautaire, et renforcer une approche optimale des soins infirmiers en Santé communautaire,
- Alimenter la réflexion et l'étude de l'adéquation entre la profession d'infirmier spécialisé en santé communautaire et l'exercice de la profession dans le contexte réel,
- Soutenir la participation à des projets de recherche, de publication ou de manifestation en lien avec la santé communautaire.

Les activités réalisées par l'association au cours de l'année 2018 :

Les membres du Conseil d'Administration ont poursuivi les objectifs fixés :

- **Maintien de la représentation de l'APFISCO auprès des instances :**
 - Membre de l'Assemblée Générale et de la chambre francophone de l'UGIB
 - Membre de l'assemblée des mandataires de l'Association belge des praticiens de l'art infirmier (ACN) et membre de son Assemblée Générale
- **Organisation d'une après-midi d'échanges pour les professionnels de la Santé Communautaire en collaboration avec l'ACN : « Quand la demande fait défaut... »**
 - Le jeudi 25 octobre 2018 de 13h00 à 16h45, nous avons pu accueillir environ 50 personnes pour cette rencontre avec les professionnels qui ont également découvert le travail des administrateurs APFISCO
- **Diffusion des offres d'emploi dans le domaine de la santé communautaire auprès de nos membres**
- **Concrètement, le conseil d'Administration de APFISCO s'est réuni lors de 6 réunions**



ComPAs

Créée il y a plus de 30 ans, la Commission Personnes Agées de l'acn s'est transformée en 2010 en asbl « **ComPAs** » pour mieux défendre ses opinions et répercuter à tous les niveaux les besoins, les analyses et les revendications de ses membres. Notre objectif principal est et reste la qualité des soins à nos aînés.

ComPAs c'est aussi l'organe de représentation et le lieu de convergence de tous les praticiens de l'art infirmier actifs auprès des personnes âgées, tant ceux qui œuvrent en service G qu'en MR-MRS, en psycho-gériatrie, à domicile, dans l'enseignement ou la recherche.

En 2018, la XXIIIème journée d'étude coorganisée par ComPAs et l'acn avait pour thème : « **La communication avec et autour de la personne âgée** ». Notre objectif était qu'ensemble, nous abordions des méthodes qui permettent aux soignants de mieux communiquer avec la personne âgée, de l'informer et de l'intégrer dans les décisions qui la concernent. Cette journée fut un succès, les participants lui donnèrent une très belle appréciation et nous exprimèrent leurs desideratas pour les prochaines journées ou soirée conférence.

Celle-ci aura pour thème : « **Les comportements perturbateurs, comment y faire face ?** » Soigner des personnes âgées atteintes de troubles psychiques n'est pas facile tous les jours. Nous envisagerons les pathologies géronto-psychiatriques les plus fréquentes avec leurs manifestations et à partir d'expériences concrètes rechercherons avec des professionnels du terrain des pistes pour les gérer.

Nous comptons actuellement plus de 400 membres qui ont été régulièrement invités aux réunions de l'AG. Cette politique a été efficace puisque le nombre de présences aux AG a augmenté sensiblement.

ComPAs c'est donc :

- Un lieu d'échange et d'écoute,
- Un lieu de rencontre de compétences,
- Une association inscrite dans un réseau d'associations. Nous sommes représentés aux réunions de la chambre francophone de l'UGIB ainsi qu'au groupe de réflexion sur les réseaux de soins.
- Des professionnels actifs dans les commissions infirmières et sur le terrain.
- Une référence pour tout ce qui concerne la pratique infirmière auprès des personnes âgées,

C'est aussi :

- Des soirées débats, grâce à nos membres qui participent à différents groupes, nous restons informés de tout ce qui se passe au sein de la profession.
- La défense du titre et de la qualification en gériatrie, nos représentants sont largement majoritaires dans la nouvelle commission d'agrément.
- Notre participation effective à une recherche subventionnée par l'UGIB sur les normes de qualité et d'encadrement des soignants dans tous les secteurs qui concernent les soins aux personnes âgées.



GIFD

Le Groupe des Infirmier(e)s Francophones Douleur existe depuis 2009.

Il est reconnu comme Professional Interest Group (PIG) de la Belgian Pain Society (BPS), un chapitre de l'International Association of Study of Pain. (IASP). Il s'est constitué en asbl depuis le 24 février 2014, conventionnée avec l'acn depuis le 24 mars 2014.

Ce groupe est composé de 15 membres infirmiers avec une diversité tant géographique qu'en termes de spécificités professionnelles.

Depuis sa création, le GIFD a toujours privilégié le partage d'expériences se voulant être une plateforme d'échanges et de réflexions. (site internet : www.gifd.be)

Sa volonté est de faire progresser et d'améliorer la prise en charge de la douleur, selon une approche biopsychosociale et interdisciplinaire, et ce pour tous les types de douleur.

Ses objectifs sont de:

- Promouvoir et développer la gestion de la douleur dans l'Art Infirmier, les sciences infirmières et la qualité des soins
- Regrouper tout praticien de l'Art Infirmier intéressé par cette matière, notamment les infirmiers porteurs d'une qualification professionnelle particulière en évaluation et traitement de la douleur ou tout autre titre dans le domaine de l'algologie, reconnu en Belgique
- Représenter et défendre la profession et l'Art Infirmier en douleur tant du point de vue de l'intérêt professionnel des membres que dans l'intérêt des patients qui leur sont confiés

Concrètement, nous souhaitons

- Défendre la fonction d'infirmier algologue
- Soutenir les collègues participant aux projets nationaux en douleur
- Développer davantage la formation de base et continuée en algologie
- Être un interlocuteur pertinent, reconnu et concerté par les instances nationales
- Faire profiter les collègues et les patients de notre expertise en évaluation et traitement de la douleur

Réalisations en 2018

- Membre de l'Assemblée générale de l'UGIB (depuis avril 2015), de la BPS (depuis 2009) et du SIDIEF (depuis décembre 2016)
- Participation au groupe de travail BePPA (Belgian Paediatric Pain Association), qui est un SIG (Specific Interest Group) de la BPS
- Echanges d'expériences et d'informations
 - Les projets des équipes algologiques multidisciplinaires adultes et pédiatriques et les équipes des Centres Multidisciplinaires d'Évaluation et traitement des douleurs chroniques
- Formateur dans le programme de 150 heures en algologie :
 - Approche soignante multidisciplinaire (UF1= 50 heures)
 - Expertise en évaluation et traitement de la douleur (UF2= 100 heures)
- Coordination des formations (Henallux (Namur), CPSI (BXL UCL), EPFC (BXL Erasme)
- Organisation de la 9^e journée d'algologie au Centre Culturel d'Ottignies.
- Recueil de données auprès des infirmiers (belges, français et luxembourgeois) pratiquant dans le domaine de la douleur chronique suite aux modifications du suivi des patients dans le cadre de la neuromodulation et intervention lors de la table ronde au SPF Santé Publique.
- Elaboration d'une brochure sur l'administration de la morphine, destinée aux patients (sera disponible fin 2019)

- Rencontre des SIG(S) infirmier et psychologue des équipes d'algologie
- Discussions à propos des nouvelles recommandations liées au Méopa
- Publication de trois newsletters sur les activités de l'asbl pour nos membres
- Suivi des dossiers IFIC et de la reconnaissance de la pratique avancée
- Membre du jury en vue d'un consensus sur l'usage rationnel des morphiniques en douleur chronique (INAMI)
- Participation congrès : SFETD (France), PEDIADOL (France), congrès mondial hypnose médicale (Canada)



SIO

La S.I.O est une ASBL créée en 1984 dans le but de valoriser les soins infirmiers en oncologie. Actuellement, la SIO vise en particulier à optimiser la qualité des soins infirmiers dans les différents domaines de l'oncologie (hématologie, radiothérapie, dépistage, oncopédiatrie, soins palliatifs, ...).

Elle est membre actif de l'EONS. (European Oncology Nursing Society)

Elle est membre actif du conseil fédéral de l'art infirmier et au niveau de la commission d'agrément.

Objectifs:

La S.I.O. participe à l'évolution des connaissances professionnelles en matière de prévention, de formations et de soins. Elle travaille au maintien et à l'amélioration du plus haut niveau de qualité des soins en regroupant des infirmier(e)s accompagnant tout patient atteint de cancer et ses proches. Elle promeut le soutien de chaque infirmier, la collaboration des équipes infirmières et interdisciplinaires.

En 2018:

- **34ème symposium de la Société belge des infirmier(e)s en oncologie**, Le 3 mars 2018 sur le Campus GALILEO, rue Royale 336, 1030 Schaerbeek – Belgique « Toujours interpellés, toujours pro »
- **1ère journée de perfectionnement de la SIO** : le 4 décembre 2018 à Bruxelles, « La communication en oncologie ».
- **Organisation de 5 Master-Class « Immuno-Oncologie » dans différents régions francophone du pays** : 13/3/18 à Namur, 31/5/18 à Tournai, 7/06/18 à Libramont, 4/9/18 Charleroi, 2/10/2018 Luxembourg

6. Nos Partenaires

Le Secrétariat International des Infirmiers et Infirmières de l'Espace Francophone

Le Secrétariat International des Infirmiers et Infirmières de l'Espace Francophone, fondé en 2000 et dont le siège social se trouve à Montréal, est en quelque sorte l'association mondiale des infirmiers francophones. Cette association a pour principal objectif de diffuser les savoirs infirmiers et de permettre leur échange au niveau international en français.



Dans ce cadre, le SIDIEF diffuse des informations, publie des prises de position, organise une Assemblée Générale chaque année dans un pays différent et un congrès mondial tous les 3 ans sur un continent différent.

En mai 2003 le Conseil d'Administration de l'acn avait envoyé sa Secrétaire Générale au congrès mondial du SIDIEF se tenant à Montpellier afin d'adhérer à cette association et d'explorer les possibilités de partenariat. Durant les premières années d'adhésion, l'acn fût un simple membre de cette association.

En 2006, au retour du congrès mondial tenu à Montréal, voyant le dynamisme croissant de cette association et des sujets extrêmement intéressants qui y étaient débattus, il fût décidé qu'il était stratégiquement utile pour l'acn de participer plus activement à ce réseau international en étant un partenaire volontaire des initiatives francophones mondiales. Ce fût le début d'une aventure passionnante pour les infirmières belges au niveau international...

En vue du congrès mondial devant se tenir en 2009 à Marrakech, l'acn fit une promotion importante du SIDIEF auprès des infirmiers belges, de sorte que la délégation belge y fût particulièrement remarquée, et plusieurs présentations orales et défenses de posters ont été assurées par des membres actifs au sein de l'acn.

Dès 2010, notre ancien président, Miguel Lardennois, réussit à se faire élire comme administrateur du SIDIEF suite à l'élection mondiale effectuée auprès des 1500 membres. Depuis, l'acn est encore plus active dans le cadre des événements organisés par le SIDIEF et elle prend part à sa gestion, elle est présente à toutes ses activités et en fait la promotion auprès de toutes les infirmières francophones belges.

Le nombre d'infirmiers et associations belges membres de ce réseau international ne fait que croître.

Lors des élections de 2012, 2014 et 2016, notre représentant a été réélu pour poursuivre dans cette voie.

En 2012, le SIDIEF a publié une prise de position sur la nécessité dans le monde francophone (souvent en retard sur les anglophones) de rehausser le niveau de formation infirmière et de permettre une filière de 3 cycles universitaires aux infirmiers (bachelier-master-doctorat en sciences infirmières).

En 2013 l'acn a organisé l'Assemblée Générale annuelle du SIDIEF à Bruxelles, dans les locaux de son CPSI.

En 2015 le SIDIEF a organisé son congrès mondial triennal qui s'est tenu à Montréal. A l'occasion de ce congrès mondial, un mémoire reprenant une revue de littérature analytique sur ce thème de l'apport des soins infirmiers à la sécurité et qualité des soins a été publié. Le SIDIEF a également publié au printemps 2015 une étude sur la discipline infirmière. Deux ouvrages qui sont disponibles dans la librairie en ligne et que devraient posséder toutes les bonnes bibliothèques d'écoles d'infirmières et d'institutions de soins : www.sidiief.org

En 2017, notre association a, pour la 5ème année consécutive, organisé l'étape belge des séminaires européens du SIDIEF, sous l'égide de l'Institut et Haute École de la Santé La Source (Suisse), en collaboration avec HELV-ISEI et les Cliniques Universitaires St Luc à Bruxelles. Ceci témoigne également de notre intention de favoriser les échanges au sein de la grande communauté infirmière francophone.

En 2018 nous n'avons malheureusement pas pu faire élire un administrateur au sein du SIDIEF. Nous avons donc mis toute notre énergie dans la constitution d'un consortium belge avec deux autres membres belges du SIDIEF : les Cliniques Universitaires St Luc et avec la Haute Ecole Vinci (ISEI). Ainsi ce consortium obtient le statut de « grand promoteur du SIDIEF » et nous garantit à nouveau une place d'administrateur au sein de cette organisation internationale.

**L'acn est fière
d'être un
partenaire très
actif au sein
de ce grand
réseau mondial
d'infirmières
francophones.**

UGIB

D'hier à aujourd'hui...

L'Union Générale des Infirmiers de Belgique a été créée en 1952 sous statuts d'association de fait. Jusqu'en 2009, elle est restée une alliance d'organisations professionnelles autonomes générales, sans forme juridique spécifique. Le 15 septembre 2009, cinq associations générales, à savoir la NVKVV, la NNBVV, la FNIB, l'ACN et la KPVDB, sont parvenues à lui donner le statut d'ASBL, ce qui lui a permis d'acquérir la personnalité juridique. En 2013, l'AUVB-UGIB-AKVB s'est ouverte à toutes les associations infirmières, y compris aux associations d'infirmières et infirmiers spécialisés.



Aujourd'hui, l'Union Générale des Infirmiers de Belgique rassemble 43 organisations professionnelles issues des trois régions et communautés. Elle couvre ainsi tous les aspects de la formation et de l'exercice de la profession infirmière et représente les 140 000 professionnels actifs dans le pays.

Missions

L'AUVB-UGIB-AKVB est une association indépendante pluraliste. Elle déploie ses activités sur l'ensemble du territoire belge, à l'écart de tout courant philosophique ou politique.

L'Union Générale des Infirmiers de Belgique (AUVB-UGIB-AKVB) est une ASBL qui a pour objectif de ; réunir les praticiens de l'art infirmier, de rassembler les associations de praticiens des soins infirmiers, de représenter et défendre la profession et l'exercice des praticiens infirmiers, aussi bien dans leur intérêt professionnel que dans l'intérêt des patients qui leur sont confiés et de promouvoir et développer les soins infirmiers, les sciences relatives aux soins infirmiers et la qualité des soins infirmiers.

Les objectifs et les priorités de l'AUVB-UGIB-AKVB incluent la diffusion des informations, la communication, la concertation, la formulation d'avis, la représentation de la profession et le réseautage.

L'AUVB-UGIB-AKVB dispose de mandats européens, fédéraux et régionaux pour représenter la profession infirmière.

Organigramme AUVB-UGIB-AKVB



L'assemblée Générale (AG)

L'Assemblée Générale est composée de tous les membres de l'AUVB-UGIB-AKVB. Elle se réunit au moins une fois par an.

2018, 43 associations professionnelles infirmières composent l'Assemblée Générale : ABIHH, ABISIMER, ACN, AFIP, AFISCEP.be, AFISO, AFIU, AIIB-VUKB, AISE, AISP, APFISCO, ASTER, AFIS-TEB-BEFOHN, BELSECT, BHS, BVNV-ABIN, BVPV-SBIP, BVRV, BVVS, COMPAS, ENDOFIC, FIIB, FNBV, FNIB, GIFD, KPVD, MEDERI Brussels Hoofdstedelijk Geweest, MEDERI Vlaams Geweest, NVKVV, ORPADT, SIO, SIXI, SIZ Nursing, UROBEL, VBVK, VBZV, VLAS, VOGV, VVIZV, VVOV, VVRO, VVVS, WCS.

En 2018, l'Assemblée Générale s'est réunie le mardi 24 avril.

Le Conseil d'Administration (CA)

L'association est dirigée par un Conseil d'Administration choisi par l'assemblée générale : 50% des administrateurs représentent les organisations professionnelles générales et 50% représentent les membres effectifs associés. Les membres du Conseil d'Administration sont tous des infirmiers.

Les administrateurs sont élus pour une durée de 4 ans. La dernière élection a eu lieu le 13 juin 2017.

Le Conseil d'Administration dirige les affaires de l'association et la représente dans les actes judiciaires et extrajudiciaires. Il est compétent pour toutes les affaires, excepté celles que la loi réserve explicitement à l'Assemblée Générale. Il intervient en tant que demandeur et défenseur, dans toutes les instances judiciaires et statue sur l'emploi ou non de recours.

Le CA se réunit une fois par mois. Il est composé de 15 asbl membres de l'AUVB-UGIB-AKVB élu parmi l'Assemblée Générale.

Le CA est composé (2017-2021) des associations suivantes : ACN, FNBV, FNIB, KPVDB, NVKVV, AFIS-CEP, AFIU, AISPN, BVPV-SBIP, FIIB, SIO, VBVK, VBZV (avec MEDERI en tant que membre suppléant), VVOV, VVVS.

Le Bureau exécutif

Le Conseil d'administration élit parmi ses membres le comité exécutif pour une durée de 4 ans. Le Bureau est composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un trésorier et de toute autre fonction souhaitée. Le Bureau est responsable devant le CA. Il prépare les réunions et exécute les décisions.

En juin 2017, le nouveau Bureau Exécutif a été élu avec la composition suivante. Les présidents des chambres sont, à présent, des invités permanents du Bureau Exécutif. La présidence est assurée par Yves Mengal, la vice-présidence par Daniël Schuermans, le secrétariat par Hendrik Van Gansbeke et Yves Maule et la trésorerie par Hilde Driessens. Les présidents des chambres invités sont Alda Dalla Valle pour la Chambre Francophone, Josiane Fagnoul pour la Chambre Germanophone et Kris Vaneerdewegh pour la Chambre Néerlandophone.

Le Bureau exécutif se réunit une fois par mois. En 2018 le Bureau exécutif s'est réuni le 31 janvier, le 5 mars, le 26 mars, le 17 avril, le 30 mai, le 4 septembre, le 7 novembre et le 3 décembre.

Le mandat de présidence de l'UGIB, de Monsieur Yves Mengal, a pris fin le 31 décembre 2018, comme annoncé lors de sa prise de fonction en juin 2017. C'est Monsieur Paul Sonkes qui prend le relais pour la fonction de présidence de l'UGIB à partir du 1er janvier 2019.

Les Chambres

La structure de l'AUVB-UGIB-AKVB est fondée sur trois chambres linguistiques :

- **La Chambre francophone** : En 2018, le bureau exécutif de la chambre été assuré par la présidente Alda Dalla Valle, le vice-président Adrien Dufour et la secrétaire Martine Van Basselaere
- **La Chambre germanophone** : En 2018, le bureau exécutif de la chambre été assuré par la présidente Josiane Fagnoul, le vice-président François Truffin, et la secrétaire Marei Schwall
- **La Chambre néerlandophone** : En 2018, le bureau exécutif de la chambre a été assuré par le président Kris Vaneerdewegh, le vice-président Hilde Driessens, la secrétaire Pascal Vanmeenen, Door Lauwaert et Lucien Speeckaert.

7. Nos sponsors



L'acn et **AMMA** ont un partenariat depuis 2005 – notre association est la première à avoir alerté cet assureur de la problématique de l'assurance en RC professionnelle pour les infirmiers et nous avons rédigé ensemble le contrat qui est actuellement offert à tous les infirmiers du pays. Grâce à ce partenariat, nos membres peuvent souscrire à une assurance professionnelle AMMA avec défense juridique incluse pour un prix défiant toute concurrence (environ 50% de réduction !), et obtenir des réductions importantes sur toutes les autres assurances AMMA : hospitalisation, voiture, familiale, ... Grâce à l'acn, amma est en contact direct avec des clients motivés.

D'autres firmes nous ont aussi aidé par du sponsoring lors de nos journées de congrès.



8. Que fait-on de votre cotisation de 55€ ?

De votre cotisation de 55 €, nous utilisons 18 € pour vous offrir nos multiples services dont la qualité et la quantité demeurent notre priorité.

18 € servent à la gestion toujours plus rigoureuse, performante et professionnelle de l'acn, sans demande d'augmentation de votre participation financière.

Nos formations, congrès et séminaires sont autofinancés par l'association ainsi votre cotisation sert intégralement à la défense des intérêts de notre profession.



NOUS RECHERCHONS DES
INFIRMIER(ÈRE)S
BACHELIER(ÈRE)S
La spécialité en santé mentale est un atout

EPSYLON ASBL - RÉSEAU DE SOINS PSYCHIATRIQUES BRUXELLES

“l’hôpital à dimension humaine”

INTERESSÉ(E)

nos offres d’emploi sur :

www.epsilon.be

Le CHIREC, un groupe hospitalier de taille qui place l'humain au centre de tous ses développements !



Le CHIREC recrute actuellement de nombreux infirmier(e)s, notamment pour les Soins intensifs, le Quartier opératoire, la Médecine/Chirurgie.

INTÉGREZ VOS VALEURS AUX NÔTRES & VENEZ NOUS REJOINDRE CAR TRAVAILLER AU CHIREC, C'EST PRENDRE PART À UN PROJET MOTIVANT ET PORTEUR D'AVENIR !

Placer le patient au centre des préoccupations en lui offrant le meilleur service et des soins de qualité : tel est notre objectif et notre raison d'être. Ce sont les hommes et les femmes d'une entreprise qui en font la différence. **Votre avenir commence ici !**



LES OFFRES D'EMPLOI

- Administratif >
- Autres >
- Direction >
- Etudiant >
- Logistique & technique >
- Médical >
- México-technique >
- Paramédical >
- Pharmacie >
- Psychosocial >
- Personnel infirmier et soignant >
- Technique & ICT >



Intéressé(e)?

N'hésitez pas à poster votre candidature sur notre site www.chirec.be



RECRUTEMENT ET STAGES

NOS SITES HOSPITALIERS

SOUTENEZ LE CHIREC



Hôpital Delta

Boulevard du Triomphe
201
1160 Bruxelles



Clinique Ste-Anne St-Remi

Boulevard Jules
Graindor, 66
1070 Bruxelles



Hôpital de Braine l'Alleud-Waterloo

Rue Wayez, 35
1420 Braine l'Alleud-
Waterloo



Clinique de la Basilique

Rue Pangaert, 37
1083 Bruxelles



Centre Médical Edith Cavell

Rue Général Lotz, 37
1180 Bruxelles

FONDATION
care
CHIREC ACTION FOR
RESEARCH & EXPERTISE
TOWARDS BETTER CARE

